

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

CNDS

Centre national pour le développement du sport

Décision DG n° 2017-17 du 13 avril 2017 portant nomination du délégué territorial adjoint du Centre national pour le développement du sport Saint-Pierre-et-Miquelon

NOR : VJSX1730198S

Le directeur général par intérim du Centre national pour le développement du sport,

Vu le code du sport ;

Vu le décret n° 2009-548 du 15 mai 2009 portant modification des dispositions du code du sport relatives au Centre national pour le développement du sport ;

Vu l'arrêté du 15 mars 2016 portant nomination dans l'emploi de directeur de la cohésion sociale, du travail, de l'emploi et de la population de Saint-Pierre-et-Miquelon ;

Vu l'arrêté du 26 janvier 2017 portant nomination du directeur général par intérim du Centre national pour le développement du sport ;

Vu la proposition du délégué territorial du CNDS de Saint-Pierre-et-Miquelon le 6 mars 2017,

Décide :

Article 1^{er}

Mme Françoise CHRETIEN, directrice de la cohésion sociale, du travail, de l'emploi et de la population de Saint-Pierre-et-Miquelon, est nommée déléguée territoriale adjointe du Centre national pour le développement du sport à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Article 2

Le directeur général du Centre national pour le développement du sport est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports.

Fait le 13 avril 2017.

Le directeur général par intérim,
A. DEZITTER